

# A son procès, l'assassin : "Je n'ai pas honte que ma religion autorise le meurtre, c'est dans le Coran"

écrit par Jules Ferry | 8 décembre 2022



*L'auteur de l'attentat de Vienne Kujtim Fejzulai*

Grand procès du terrorisme à Vienne : ***“Le Coran dit que tuer est permis”***.

Deuxième jour du procès pour terrorisme au tribunal régional pour les affaires pénales de Vienne. **Six jeunes hommes, qui ont soutenu l'auteur de l'attentat de Vienne Kujtim Fejzulai en amont, doivent répondre de leurs actes devant un jury.**

Jusqu'à présent, les accusés, âgés de 22 à 32 ans, n'ont pas encore pu s'exprimer. *“Vous n'avez pas encore dit grand-chose. Cela va changer aujourd'hui”*, constate également le juge-président ce jeudi matin.

**Adam M. (32 ans) est d'abord interrogé.** Il est accusé d'avoir servi d'intermédiaire à l'auteur de l'attentat pour l'achat des armes. *“Je ne connaissais pas Kujtim Kjtım Fejzulai.*

*Mais je l'ai déjà vu”*, dit-il. Il devait présenter *“quelqu'un”* à un trafiquant d'armes slovène. *Il n'avait pas réfléchi à la raison de l'achat d'un fusil à tir rapide”*.

*“Vous deviez bien penser à quelque chose”*, poursuit le juge.

***“L'assassin est venu me voir. Il m'a dit ce dont il avait besoin – une kalachnikov – et je l'ai dit au Slovène”***. Quelle impression a-t-il eue de Kujtim F. ? *“Beaucoup de musulmans ressemblent à ça. Cheveux longs. Habillés normalement”*.

Ce qu'il ne dit pas, c'est que Kujtim travaillait dans la même entreprise de sécurité que lui. *“Mais il y a 2 000 personnes là-bas. Je ne l'ai jamais vu là-bas”*. D'autres accusés étaient également employés par cette entreprise. Il ne les connaît pas non plus.

**Remise d'armes**

La première remise d'armes à Kujtim Fejzulai a eu lieu le 23 juin 2020. Le trafiquant d'armes slovène est venu à Vienne. *"Mais il ne voulait pas être vu lui-même"*. Adam M. lui aurait donc remis le sac contenant l'arme et une enveloppe contenant de l'argent (probablement 3.000 euros). *"Je ne voulais pas de cet argent. Mais j'ai reçu 500 euros"*.

Une autre fois, un pistolet et des munitions auraient été apportés à Vienne et remis. Adam M. se serait à nouveau chargé de la remise. Cette fois-ci, il n'a pas reçu d'argent, affirme l'accusé.

Une fois de plus, ***il affirme ne pas s'être posé de questions sur la raison de l'achat de l'arme.*** *"Vous remettez à un parfait inconnu une kalachnikov, puis des munitions et un pistolet. Vous ne vous êtes pas soucié de ce qu'il en ferait"*, estime le juge. *"Non, ce n'était pas le cas"*, répond Adam M.

Mais pourquoi ne s'est-il pas renseigné ? *"Je ne peux pas répondre à ça. Mais c'est la plus grosse erreur que j'ai jamais faite. Malheureusement, je ne peux pas revenir en arrière"*.

Selon l'accusé, de nombreux Autrichiens posséderaient également des armes. *"Je ne pense pas qu'ils soient si nombreux que ça"*, rétorque la procureure. *"Surtout, ils n'ont pas de kalachnikov"*.

**Ishaq F., 22 ans.**

**Le deuxième à être interrogé est Ishaq F., 22 ans.** Il connaissait le futur auteur de l'attentat depuis l'enfance. *"Nous avons joué au football ensemble"*.

Ishaq F. a déjà été condamné deux fois pour des faits similaires. Il avait partagé de la propagande de Daesh et

recruté pour l'organisation terroriste. Aujourd'hui, au tribunal, il qualifie Daesh de "bande d'assassins". Alors qu'il était détenu à Vienne-Josefstadt, Kujtim Fejzulai lui a écrit sur un téléphone portable illégal. *"Il voulait savoir si je connaissais quelqu'un qui vendait une kalachnikov"*, raconte le jeune homme de 22 ans.

Il l'a mis en contact avec Adam M. Ishaq F. explique qu'il a bien réfléchi à la raison pour laquelle Kujtim F. avait besoin de cette arme. *"Il m'a dit qu'il voulait la revendre. Tant qu'il n'a pas de munitions, il ne peut pas faire de dégâts avec, je me suis dit"*.

### **"Veiller aux nouvelles"**

Mais d'anciens témoignages contredisent ces propos. Kujtim Fejzulai lui avait écrit : ***"Je veillerai à avoir des nouvelles. Si je sors, je vais faire un attentat"***. Concrètement : à la Stephansplatz.

Ishaq F. fait marche arrière. Il aurait appris cela par un tiers, pas par le futur auteur de l'attentat. Et : *"En prison, tout le monde dit autant de conneries"*. Il était au courant de l'attitude radicale de son ami d'enfance. *"Mais Kujtim a condamné les attentats en Europe"*.

Lors de son arrestation, sa mère, choquée, lui a demandé : *"Fils, qu'as-tu fait ?"* Cela figure dans le volumineux dossier. Et tout autant la réponse : *"Maman, je n'ai rien fait. A l'époque, j'avais déjà dit que Kujtim voulait faire un attentat. Mais personne ne l'a entendu"*.

Au tribunal, l'accusé veut se montrer purifié. Il n'a rien à voir avec Daesh. Il explique qu'en détention, il a aussi eu affaire à des gens qui mangeaient du porc. Sur le téléphone portable du jeune homme de 22 ans, on a toutefois trouvé une quantité de textes radicaux. Les textes étaient notamment les suivants : *"Abattage au couteau !"* Ils ont été téléchargés après l'attentat. *"Je ne sais pas si quelque*

*chose est radical tant que je ne l'ai pas écouté. Je ne peux pas le savoir", estime le jeune homme.*

### ***"Tuer est autorisé"***

***Dans une conversation électronique, l'homme a également écrit : "Je n'ai pas honte que ma religion autorise à tuer". "C'est écrit dans le Coran", répond l'accusé. "Je suis musulman ! Pas chrétien ni juif !"***

[Kurier](#)